



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/499

Le 29 janvier 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 4 des radiocommunications
– Approbation d'une nouvelle Recommandation et de 8 Recommandations révisées

Services par satellite

Dans la Circulaire administrative CAR/282 en date du 12 octobre 2009, un projet de nouvelle Recommandation et 8 projets de Recommandations révisées ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 12 janvier 2010.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire leurs titres avec les numéros qui leur sont attribués.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Télex 421 000 uit ch
Télégramme ITU GENEVE

E-mail: itumail@itu.int
<http://www.itu.int/>

Annexe

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R M.1850

Doc. 4/BL/4

Spécifications détaillées de l'interface radioélectrique de la composante satellite des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

Recommandation UIT-R M.1474-1

Doc. 4/BL/5

Méthodologie d'évaluation, sur la base de statistiques de brouillage dû aux radiofréquences, de l'impact du brouillage causé par des systèmes à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) du service mobile par satellite (SMS) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de fonctionnement en bande de base des récepteurs numériques du service fixe en visibilité directe

Recommandation UIT-R M.1473-1

Doc. 4/BL/6

Méthode d'évaluation de l'impact du brouillage causé par les systèmes à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) du service mobile par satellite (SMS) (espace vers Terre) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de fonctionnement en bande de base vidéo de récepteurs analogiques TV-MF du service fixe en visibilité directe

Recommandation UIT-R M.1472-1

Doc. 4/BL/7

Méthode d'évaluation des effets des brouillages causés par des systèmes à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) du service mobile par satellite (SMS)(espace vers Terre) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de fonctionnement en bande de base de récepteurs analogiques avec multiplexage par répartition en fréquence-modulation de fréquence (MRF-MF) du service fixe en visibilité directe

Recommandation UIT-R M.1471-1

Doc. 4/BL/8

Instructions propres à faciliter la coordination et l'utilisation des bandes de fréquences partagées par le service mobile par satellite et le service fixe dans la gamme de fréquences 1-3 GHz

Recommandation UIT-R M.1469-2

Doc. 4/BL/9

Méthode d'évaluation des risques de brouillage de récepteurs des services fixes en visibilité directe par des émissions du service mobile par satellite (SMS) à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) (Terre vers espace) dans la bande 1-3 GHz

Recommandation UIT-R M.1319-3

Doc. 4/BL/10

Principe d'une méthodologie d'évaluation de l'impact du brouillage d'un système du service mobile par satellite (SMS) à accès multiple par répartition dans le temps ou en fréquence (AMRT/AMRF) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de fonctionnement de récepteurs du service fixe en visibilité directe

Recommandation UIT-R S.1673-1

Doc. 4/BL/11

Méthodes de calcul des niveaux de brouillage, dans le cas le plus défavorable, causés par des systèmes à satellites non géostationnaires du service fixe par satellite utilisant des orbites fortement elliptiques à des réseaux géostationnaires du service fixe par satellite exploités dans les bandes de fréquences comprises entre 10 et 30 GHz

Recommandation UIT-R S.1711-1

Doc. 4/BL/12

Amélioration des performances du protocole de commande de transmission sur les réseaux à satellite
